



Monique  
**DE MARCO**  
Sénatrice de la Gironde

# LETTRE DE MANDAT

Janvier 2022



*Chère Madame, cher Monsieur,*

Depuis un an et demi, notre groupe écologiste fait entendre sa voix dans un Sénat très conservateur.

Au sein de l'opposition, notre rôle est de proposer des alternatives, de montrer qu'un autre chemin est possible. Notre contre-projet sur la loi climat a ainsi permis de diffuser des propositions cohérentes et ambitieuses.

Notre travail attentif, à la fois collectif et individuel, nous permet de mettre le gouvernement face à ses contradictions et de peser dans les débats au Sénat. Parfois même d'obtenir des avancées sur certains textes de loi, comme sur la maltraitance animale ou les langues régionales.

Je reste mobilisée pour défendre un projet écologiste, humaniste, et relayer les demandes et préoccupations girondines au niveau national.

J'espère que vous apprécierez cet aperçu d'une année de travail au Sénat !

Bien à vous,

# Temps forts du groupe écologiste en 2021



Avec le groupe aux Journées d'été des écologistes

JANVIER

Proposition de loi transpartisane sur l'empreinte environnementale du numérique.



Vote contre la loi Sécurité globale. Saisie du Conseil Constitutionnel, qui censure l'article 24.

MARS

Proposition de loi du groupe écologiste sur l'élevage éthique et la juste rémunération des agriculteurs.



MAI

Présentation du contre-projet Pour une vraie loi climat face au manque d'ambition du projet de loi « Climat et Résilience » – plus de 300 amendements portés par les écologistes avec plusieurs avancées à la clé.

MAI JUIN





Aux journées parlementaires des écologistes à Lyon

JUILLET



COVID - Le groupe écologiste s'oppose à l'état d'urgence sanitaire.



NOVEMBRE



Contre-projet pour un budget 2022 soutenable : une fiscalité plus juste et des investissements massifs pour la transition écologique.

Loi de décentralisation dite « 3DS » : nous dénonçons un texte fourre-tout et incohérent.

Rapport de la mission d'information sur la méthanisation, créée à la demande des écologistes, pour une trajectoire réfléchie et durable de la filière.

OCTOBRE



DÉCEMBRE



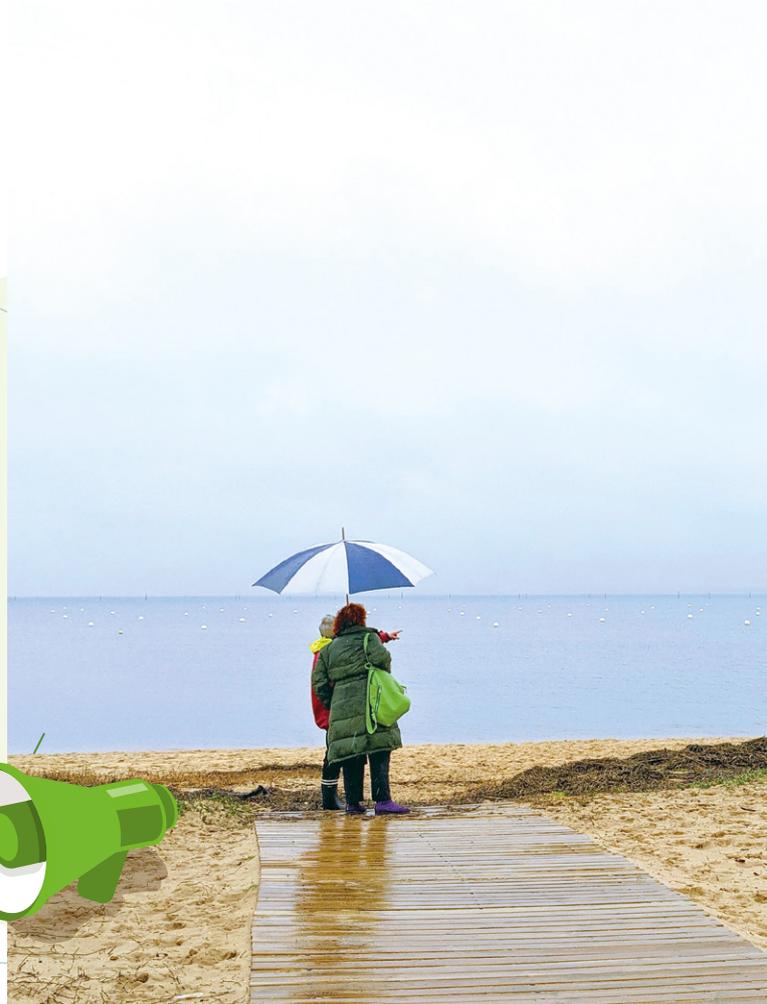
## PROTÉGER LA FORÊT USAGÈRE DE LA TESTE DE BUCH

Le 13 juillet au Sénat, j'ai interpellé Bérangère Abba, secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, pour sauvegarder la forêt usagère de la Teste de Buch. Cette forêt de 3800 ha, au pied de la Dune du Pilat et classée zone Natura 2000, est régie par un mode de gestion ancestral et respectueux de l'environnement depuis plus de 500 ans. La forêt est considérée comme un bien commun.

Mais ce régime risque d'être remis en question : les services de l'État ont reçu une demande d'agrément pour un plan simple de gestion, qui permettrait de faire des coupes de bois selon le droit forestier. Cela créerait un précédent ouvrant la porte à une exploitation généralisée et mutilante de la forêt.

La secrétaire d'Etat a annoncé que le gouvernement allait surseoir à toute décision sur ce plan de gestion. Une mission d'inspection a été diligentée pour formuler des propositions permettant de protéger ce patrimoine forestier, naturel et culturel original, mais aussi de garantir la bonne santé de la forêt face au changement climatique et au risque d'incendies.

Je reste mobilisée et vigilante, aux côtés de l'ADDUFU, afin que l'État tienne ses engagements.



## DÉCONFINER LES ASSOCIATIONS ET LES STRUCTURES DE L'ESS

Les associations culturelles et sportives ont dû s'adapter aux contraintes sanitaires, pour finalement voir leurs activités suspendues. J'ai participé à la mobilisation transpartisane pour qu'elles ne soient pas oubliées du calendrier de déconfinement. Lors du 3<sup>e</sup> confinement, suite à mon alerte auprès de la Préfète, les ressourceries associatives ont pu ouvrir à nouveau. Ces structures permettent aux personnes précaires, notamment les étudiant-es, de se meubler ou de s'habiller.

## ACCOMPAGNER LES FAMILLES PRÉCAIRES

J'ai alerté la Préfecture et le Ministère de l'Intérieur sur la situation extrêmement précaire de plusieurs familles issues de la Zone Libre, squat brusquement expulsé au début du mois de février dernier. Nous devons travailler ensemble, avec l'État, le département et les communes pour trouver des solutions pour ces familles.

## SOUTENIR VALÉRIE MURAT, LANCEUSE D'ALERTE CONDAMNÉE

Valérie Murat, chercheuse et militante écologiste, a été jugée en septembre dernier par le Tribunal de Libourne pour avoir publié des analyses sur des vins labellisés « HVE » (haute valeur environnementale) qui démontraient la faiblesse de ce label, dénoncé par les écologistes. Un appel aux dons a été lancé pour qu'elle puisse payer l'amende de 125 000 €.

## NON À LA LGV BORDEAUX TOULOUSE ET À L'IMPÔT QUI VA AVEC : #ALTERNATIVE LGV

À quelques mois de l'élection présidentielle, le projet de ligne à grande vitesse est reconduit, dans la précipitation, malgré une enquête publique défavorable et l'essoufflement du modèle du « tout TGV ». De nombreux élus soutiennent un projet alternatif de rénovation des voies existantes. Cela permettrait une liaison ferroviaire européenne, rapide, mise en place plus rapidement avec des coûts maîtrisés.



# Au Sénat

## PROPOSITION DE LOI RELATIVE AUX BIBLIOTHÈQUES

Cette loi très attendue par les bibliothécaires réaffirme trois grands principes : la liberté d'accès, la gratuité et le pluralisme des collections.

La version initiale de la loi restreignait les possibilités de donner les documents retirés des collections. Mes amendements proposant de lever ces restrictions n'avaient pas été retenus. Mais nous avons pu compter sur la mobilisation des bibliothécaires ! Elle a permis de faire comprendre à la majorité présidentielle le non-sens d'envoyer des livres à la destruction.



## DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLES : PLUS QU'UN STATUT, NOUS DÉFENDONS DE RÉELS MOYENS

La loi relative au statut des directrices et directeurs d'école, défendue par la majorité gouvernementale, ne répond pas aux besoins actuels de la profession, qui fait face à une surcharge de travail. Les directeur·ices demandent une revalorisation salariale, des aides administratives pérennes et un renforcement des décharges de classe. Cette loi ne propose qu'un statut spécifique, qui ne change rien aux conditions de travail. Pire, nous craignons que le gouvernement fasse du directeur un supérieur hiérarchique, et non plus un professeur des écoles parmi ses pairs. J'ai porté cette opposition dans l'hémicycle : nous ne voulons pas d'une école managériale !



## LOI RELATIVE À LA PROTECTION ET LA PROMOTION DES LANGUES RÉGIONALES

En tant que rapporteure de ce texte au Sénat, j'ai contribué à y réintégrer (contre l'avis du gouvernement) le droit à l'enseignement immersif en langue régionale à l'école publique, ainsi que le forfait scolaire permettant de financer les écoles associatives.

Mais le Conseil constitutionnel a déclaré l'enseignement immersif contraire à l'article 2 de la Constitution, selon lequel la langue de la République est le français. Avec 145 parlementaires, nous avons demandé au Président de la République une révision de cet article.

La diversité linguistique est une richesse, et l'enseignement immersif est aujourd'hui le meilleur moyen de la préserver.

## **VIE ÉTUDIANTE : CONTRE LA PRÉCARITÉ, POUR DE MEILLEURES CHANCES DE RÉUSSITE POUR TOUTES ET TOUS**

Depuis le début du mandat, l'université et la vie étudiante ont été au cœur de mes préoccupations. À l'occasion des débats sur le budget, j'ai régulièrement rappelé que la dépense par étudiant était en baisse en France, de même que le taux d'encadrement.

Le Sénat s'est saisi du sujet, avec un débat organisé à l'initiative du groupe écologiste en février 2021 sur le malaise étudiant, puis une mission d'information sur la vie étudiante qui a rappelé les conditions de précarité dans lesquelles se trouve une majorité d'étudiant·es, notamment par rapport à l'alimentation, aux soins et au logement.

Les écologistes proposent des mesures rapides et concrètes : un plan massif d'investissement dans les universités, des recrutements de professeurs titulaires ainsi que de personnel d'accompagnement (assistant·es sociales, psychologues) et la création d'une allocation d'autonomie pour donner aux étudiant·es les véritables moyens de la réussite.

## **UNIVERSITÉS ET CRISE SANITAIRE**

Face au Covid, j'ai défendu la réouverture des universités, et réussi à obtenir des victoires locales comme la gratuité des TER et des cars interurbains pour les étudiant·es en Nouvelle-Aquitaine pendant le 2<sup>e</sup> confinement.



# Et en 2022 ?

Même si l'année va être chamboulée par l'élection présidentielle, les chantiers au Sénat ne manquent pas. Avec en premier lieu une loi très attendue sur la prolongation du délai légal de l'IVG, un texte pour mieux protéger les lanceurs d'alerte, et une autre loi visant à lutter contre le fléau du harcèlement scolaire.

Je suis également vice-présidente de la **commission d'enquête sur la concentration des médias**. C'est un des outils majeurs du contrôle parlementaire : le Sénat réalise de nombreuses auditions, les personnes convoquées sont tenues de se présenter et de prêter serment avant de s'exprimer devant la commission. Les conclusions fourniront une base solide pour lutter contre la concentration des médias et préserver la liberté d'informer, qui est chaque jour davantage mise à mal par les intérêts financiers.

Enfin, je m'engage sur le sujet du patrimoine local non-classé, pour lequel les petites communes rencontrent souvent des difficultés à réaliser des travaux de rénovation.



**+ Contacter  
mon équipe**

**Maud DUMONT**  
Collaboratrice en Gironde  
07 86 61 27 98

**Eléonore PIOT**  
Collaboratrice au Sénat  
01 42 34 40 81



**Monique DE MARCO**, sénatrice de la Gironde  
Permanence parlementaire - 104 cours Gambetta - 33400 Talence  
Sénat - 15 rue Vaugirard - 75291 Paris cedex 6



**m.de-marco@senat.fr**  
**www.moniquedemarco.fr**